

## FORME JURIDIQUE

- Entreprise individuelle       GAEC       SCEA       EARL  
 EURL       SARL       GFA       Indivision  
 Autres : .....

## IDENTIFICATION

- Mme  Mr Nom, Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....  
 Agissant en :  Nom propre  
                    Qualité de.....de la Société : .....  
 S'agit-il d'un jeune agriculteur ? :  Oui  Non  
 Adresse ou siège social : .....  
 Tél. professionnel : ..... Tél. portable : .....  
 Email : .....  
 Activité exercée à titre principal : ..... à titre secondaire : .....  
 Siret : ..... Code APE/NAF : .....

## RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

- Date de début d'activité : ...../...../.....  
 1<sup>er</sup> exercice couvert par l'adhésion :  
 Du ...../...../..... au ...../...../.....

## EXPERT – COMPTABLE \*

Cachet du Cabinet :

Expert – Comptable signataire de la déclaration :

Collaborateur : .....

*\*Agra-Gestion n'est pas habilité à tenir des comptabilités*

## FORMULE D'ADHESION

- Formule « ECF+ »     Formule « Sérénité »     Formule « Essentiel »

Commentaires : .....

## RENSEIGNEMENTS FISCAUX AU JOUR DE L'ADHESION

- Régime d'imposition :  BA  BIC  BNC  IS  
 Régime Fiscal :  RN  RS  de droit  par option  Micro  
 Régime de TVA :  CA12A  CA12E  CA3 Trimestrielle  CA3 Mensuelle  Exonération de TVA

## ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

L'adhésion initiale d'un membre Adhérent est renouvelable annuellement, par tacite reconduction, sauf démission adressée à AGRA-GESTION.

Je donne mandat à AGRA-GESTION pour télétransmettre à l'Administration Fiscale par voie électronique, mes données financières et comptables, ainsi que tous documents annexes les accompagnants.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance et accepté les obligations des Adhérents figurant sur les 2 pages du présent bulletin d'adhésion.

Fait à .....le .....

*Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")*

## **OBLIGATIONS LIEES A L'ADHESION**

### **Respect des obligations du membre bénéficiaire :**

L'Adhérent s'engage à respecter :

- les obligations imposées par la législation en vigueur,
- les dispositions statutaires de l'Association et son règlement intérieur, consultables sur notre site internet [www.agragection.com](http://www.agragection.com) à la rubrique Agra Gestion.

### **En matière de télétransmission :**

Lorsque le Membre Adhérent souhaite avoir recours à AGRA-GESTION pour l'accomplissement des formalités de télétransmission, il lui appartient de fournir les imprimés complétés et signés, 1 mois au moins avant la date limite de dépôt du document concerné.

### **Devoir d'informations :**

L'Adhérent s'engage à informer AGRA-GESTION de tout événement de nature à entraîner une quelconque modification intervenant dans sa situation, notamment les changements de cabinet comptable, d'adresse, d'activité, de date de clôture, de forme juridique, ainsi que la transmission au conjoint, à un successible ou à toute autre personne.

### **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :**

L'Adhérent autorise AGRA-GESTION à utiliser ses données personnelles uniquement dans le cadre du métier des organismes de gestion agréés et notamment l'utilisation à des fins d'études statistiques. Il ne l'autorise pas à divulguer ces informations à d'autres entités commerciales.

## **SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTES**

Si vous rencontrez des difficultés de paiement de vos impôts, nous vous invitons à contacter le service des Impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, AGRA-GESTION peut vous informer sur les dispositifs d'aides aux entreprises en difficulté et les démarches de mise en conformité à effectuer ou à entreprendre auprès du service des impôts gestionnaire, l'orientation vers des instances d'aides aux entreprises en difficultés (Commission des chefs de service financiers [CCSF], Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises [CODEFI], Médiation du crédit, etc.), des solutions susceptibles de s'offrir à vous, ou l'éventuelle plus-value du recours à un conseil.

Vous pouvez également consulter l'adresse internet suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>.

**Parapher :**